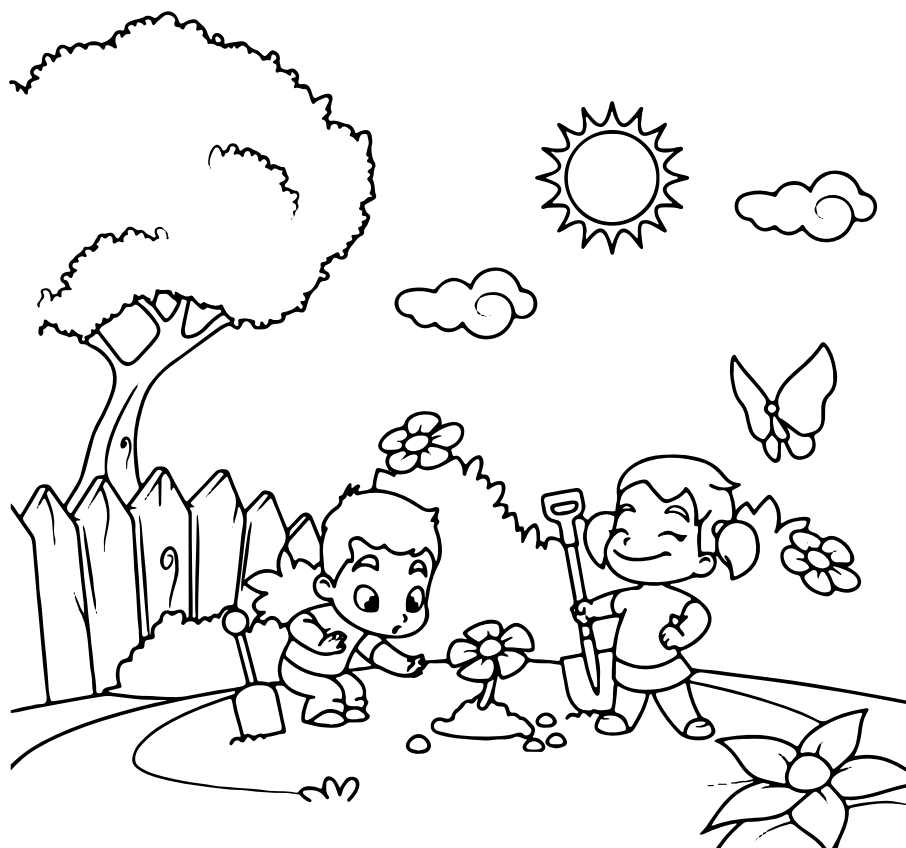


Ta santé, c'est une plante qui t'accompagnera tout au long de ta vie. C'est elle qui te permettra de t'épanouir, d'atteindre tes objectifs, de réaliser tes rêves.

Constituée de multiples fleurs de couleurs différentes, elle est unique. Tu en es responsable et tu dois en prendre soin.

Pour pouvoir se développer et fleurir, elle a besoin des autres aussi. Elle se sent bien parmi d'autres fleurs, dans un jardin ou une forêt. Un peu comme toi, dans ta famille, dans ta classe ou avec tes amis. Prendre soin des autres plantes, c'est aussi permettre à la tienne de se sentir bien.

Quand les gens partent en vacances, ils demandent souvent à quelqu'un de venir arroser leurs plantes et s'assurer qu'elles se portent bien. Un peu comme dans la vie, quand on voit qu'un ami ou un membre de sa famille ne va pas très bien: on l'approche, on lui parle, on lui propose notre aide.



À toi de réaliser la plante de ta santé!

1. Réfléchis à tout ce que tu peux faire pour être en bonne santé. Pense à ta santé physique (ton corps), ta santé psychique (comment tu te sens dans ta tête), ta santé sociale (ce que tu fais pour bien vivre tes relations avec les autres) et ta santé environnementale (ce que tu fais pour grandir dans un environnement sain). Chacun de ces quatre domaines constituera une fleur de ta plante, chacune d'une couleur différente.
2. Sur une feuille A4 blanche, dessine ta plante et ses quatre fleurs. Dans chaque pétale, tu écris (ou tu dessines) ce qui est important pour toi.
3. À côté de ta plante, il y a une fleur isolée qui a besoin de toi pour se porter mieux (un camarade porteur d'un handicap, qui ne parle pas ta langue, ou qui a des soucis). Dans chacun de ses pétales, inscris ce que tu peux faire pour lui apporter un peu de joie, et colorie la fleur pour la rendre lumineuse.

L'Unicef, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, a édité l'affiche ci-dessous, qui reprend en version simplifiée de la Convention internationale des droits de l'enfant (CDE), adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies le 20 novembre 1989.

Si certains articles sont directement liés aux questions de santé (l'article 27, par exemple, qui traite de la nourriture, des vêtements et du logement), beaucoup d'autres le sont aussi ! Quels sont-ils ? Concrètement, qu'est-ce que cela implique ? Chacun-e a un rôle à jouer pour préserver sa santé et la santé de l'autre !

Tu as devant toi quelques étiquettes qui illustrent certains des droits de l'enfant, tels qu'ils apparaissent dans le document édité par l'Unicef. Relève chacun d'eux dans le tableau ci-dessous et développe, si c'est le cas, le lien qu'il implique avec la santé (physique, psychique, sociale et environnementale).

Droit n° _____

Intitulé : _____

lien avec la santé : _____

Droit n° _____

Intitulé : _____

lien avec la santé : _____

Droit n° _____

Intitulé : _____

lien avec la santé : _____

Droit n° _____

Intitulé : _____

lien avec la santé : _____